

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 28 avril 2026

Nombre de Conseillers

- en exercice 15
- présents 14
- votants 15
- Excusée 1
(dont 1 procuration)
- Absent

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à vingt heures quinze le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Christiane MADAULE, Maire

Date de la convocation : 22 avril 2026
Date d'affichage : 22 avril 2026

Étaient présents : Mmes : Christiane MADAULE ; Martine CROS ; Angeles DESCATOIRE ; Séverine GARCIA VAYSSE ; Manon SICARD ; Claudine SERRA ; Josiane BALZAN
Mrs : Serge BARBASTE ; Christophe BRENAC ; Vincent COUSINIÉ ; Benoit OULES ; André LOPEZ ; Maxime LAURENT ; Olivier CHEREL

Excusée : Mme Jocelyne GALINIER (procuration à M Christophe BRENAC)

Mme Josiane BALZAN a été élue secrétaire de séance

Récapitulatif des Actes de la collectivité pour publication

N° délibération	
02042026_01	Budget Primitif 2026 Voté à l'unanimité (dont 1 voix par procuration)
02042026_02	Vote des taux d'imposition des taxes locales Voté à l'unanimité (dont 1 voix par procuration)
02042026_03	Modification du RIFSEEP Voté à l'unanimité (dont 1 voix par procuration)
02042026_04	Adhésion du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn (CAUE) Voté à l'unanimité (dont 1 voix par procuration)
02042026_05	Contrat de Travail à Durée Déterminée Autorisation de principe Voté à l'unanimité (dont 1 voix par procuration)

Questions diverses

– Organisation de la commémoration du 08 mai

La Commémoration, se déroulera le jeudi 7 mai 2026, à partir de 17 heures, Place de la Mairie. Une Gerbe sera offerte pour l'occasion par la Mairie et déposée au monument aux mort du cimetière.

– Annulation projet « Construction d'un local technique »

Il a été décidé par vote, à l'unanimité, dont une voix par procuration, l'abandon du projet de construction du local-technique pour cette année. Il a été proposé, en priorité, de recenser les différents locaux de la Mairie et éventuellement de trier le matériel stocké.

- **Dons** : des habitants de Mazamet ont donné 2 canapés, quelques chaises ainsi qu'un bureau, pour potentiellement installer un espace pour nos jeunes. Mrs CHEREL et BRENAC se sont occupés du transport jusqu'à Noailhac.

-Vitesse excessive rue Gaston Sagnes : Une Pétition des riverains « rue Gaston Sagnes » a été présentée à la Mairie pour cause de vitesse excessive dans ce Lotissement.

Il a bien été mis en évidence que certains des habitants du dit lotissement, seraient eux-mêmes, la cause de la problématique, mais après l'insistance des riverains inquiets, il a été proposé que la Commission des travaux réfléchisse à une solution possible pour ralentir les véhicules « entrants ». La Commission présentera son analyse et ses propositions lors d'une réunion avec les riverains.

-Une demande d'extinction de l'éclairage public à la Fénassarié : les Riverains du hameau de La Fénassarié ont demandé par « pétition », l'extinction de l'éclairage public. Leur requête a été pris en compte. Un devis sera demandé au SDET, pour avoir en cas de nécessité la possibilité d'allumer les candélabres, manuellement, par la mise en place d'un bouton placé à cet effet, à proximité d'un domicile.

-Cérémonie militaire de remise des Fourragère : la cérémonie se déroulera vendredi 22 mai 2026, à 11 heures sur le parking du cimetière, La circulation sur l'Avenue Charles Tailhades sera interrompu environ 10 à 15 minutes, interdite rue Notre Dame. Un vin d'honneur clôturera la Cérémonie.

-Watt&Co – Eolien : Mme le Maire fait part des échanges entre Watt&Co et la mairie. Ce dernier souhaiterait un positionnement du conseil pour leur projet. Mme le Maire précise qu'aucune décision n'a été prise et qu'il est hors de question de se positionner sans prendre l'avis du public.

De nombreuses questions ont été posées et après les échanges, il a été convenu de demander à Watt&o d'organiser une réunion publique où chacun pourra formuler ses questions. Un référendum sera ensuite organisé, à l'issu du dépouillement le conseil municipal se réunira avec pour ordre du jour la validation des suffrages exprimés.

-Dépôts sauvages aux abords du gymnase répétitifs : Les containers situés près du gymnase sont régulièrement envahis de détritrus en tout genre (passage routier - trop exposés) ils seront déplacés, pour éviter que ces poubelles soient trop rapidement pleines et afin d'éviter le dépôt sauvage de déchets en tous genres.

-Téléconsultation : Information de principe, il existe une proposition de « téléconsultation sécurisée » nommée Lilie. A étudier.

« L'arbre et le Paysage tarnais » : Mercredi 6 mai, webinaire à 18h30. Inscription avant le 4 mai.

- Echappée Pastorale : Du 22 au 24 mai, le Parc Naturel du Haut Languedoc propose une échappée Pastorale avec visites et rencontres.

- Oiseaux migrateurs : Le Malous serait en zone rouge.

-Tonte des accotements des voies communales : Nous avons fait appel à une entreprise, l'épareuse est passée, le complément de tonte sera effectué par nos services.

-Route Département 93 : Les travaux de goudronnage sur la « D93 » n'auront pas lieu cette année et ont été remis à 2028. Il sera donc nécessaire et important de repeindre les passages piétons.

- Adhésion au Parc Naturel du Haut Languedoc : avantage ou inconvénient ? recherche plus d'informations

La séance est levée par Mme Christiane MADAULE, Maire, à 23h

